

ENERGY advisors

## Session d'information Energie

Les obligations légales et aides financières







Mars 2020



12h00	Accueil	
12h15	Présentation de BRUXEO et des services des « Energy	BRUXEO
	Advisors »	
	Monitoring des consommations	
12h35	Stratégie rénovation de la Région de Bruxelles-Capitale	BRUXEO
12h40	Réglementation PEB bâtiment public	Aurélie Bachy
		Bruxelles Environnement
13h05	Réglementation PEB chauffage	Cindy Devacht
		Bruxelles Environnement
13h20	Aides financières :	BRUXEO
	- Primes énergie	
	- Soutien à l'investissement du pack énergie	
	- Mécanisme d'octroi des certificats verts	
13h45	Pause-café de clôture	





La Confédération Bruxelloise des Entreprises à profit social est une confédération patronale intersectorielle et pluraliste :



**BRUXEO** 

#### **OBJECTIFS:**

- représenter et défendre le secteur à profit social auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux
- fournir des services de qualité à ses membres.

#### **MISSIONS:**

- Assurer le suivi des accords sociaux bruxellois concernant le secteur à profit social
- Défendre le fonctionnement du secteur et promouvoir ses principes
- Coordonner, représenter et défendre les intérêts patronaux intersectoriels au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale en participant au dialogue socioéconomique.
- Promouvoir le développement du secteur à profit-social, privé comme public.



## Le secteur à profit social



Enseignement



Aides et soins à domicile



Aide sociale et soins de santé

Privé et public!



Entreprises de travail adapté



Socioculturel



Etablissements et services d'éducation et d'hébergement



Organisations d'action sociale (profit social)



Hôpitaux et services de santé



## Le pack énergie secteur à profit social

- → Pack énergie : coaching énergétique pour les entreprises bruxelloises
- → BRUXEO en partenariat avec ICEDD asbl bureau d'étude.
- ✦ Reconnu et subsidié par Bruxelles environnement
- → 7 différents services
- **→** Bilingue
- **→** Gratuit







Séminaires thématiques, workshops et ateliers pratiques





#### Visite et quick scan énergétique de votre bâtiment



- ★ Amélioration de la performance énergétique du bâtiment
- → Inconfort thermique
- ★ Temps de retour estimatifs
- → Priorisation des mesures
- ✦ Rapport écrit



#### Check up chaufferie:



- ★ Régulation / programmation
- → Campagne de mesures t°
- → Validation du fonctionnement attendu
- → Vérification condensation
- ★ Conseil en hydraulique



#### Assistance travaux:



Travaux bien réalisés et énergétiquement performants



#### Prêt de matériel :

Le wattmètre



Sonde CO2

L'enregistreur de température



Luxmètre





### Animation du personnel:





## Accompagnement à l'Utilisation rationnelle de l'énergie

## Méthodologie

Accompagnement global et méthodologique

Structure pour la gestion de l'énergie : Responsable énergie et Eco-team

Connaissance et suivi des consommations

Amélioration de la performance énergétique des bâtiments

Sensibilisation des occupants



## Accompagnement à l'Utilisation rationnelle de l'énergie

## **Objectifs**

Objectif quantitatif:

baisse des

consommations

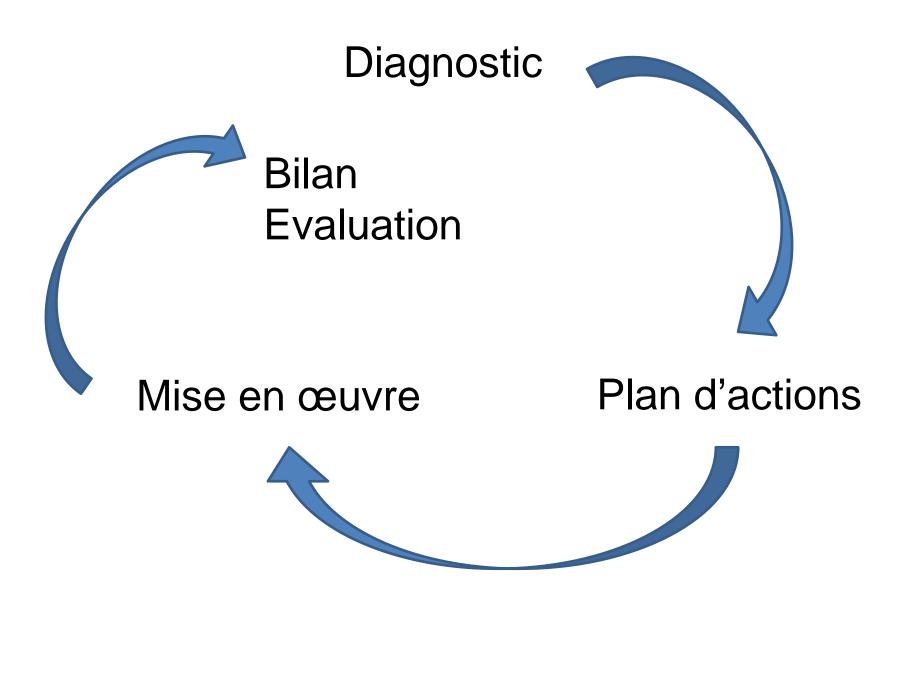
d'énergie

(chauffage + électricité

+ eau)



Objectif qualitatif :
instauration d'une
politique de gestion de
l'énergie pérenne



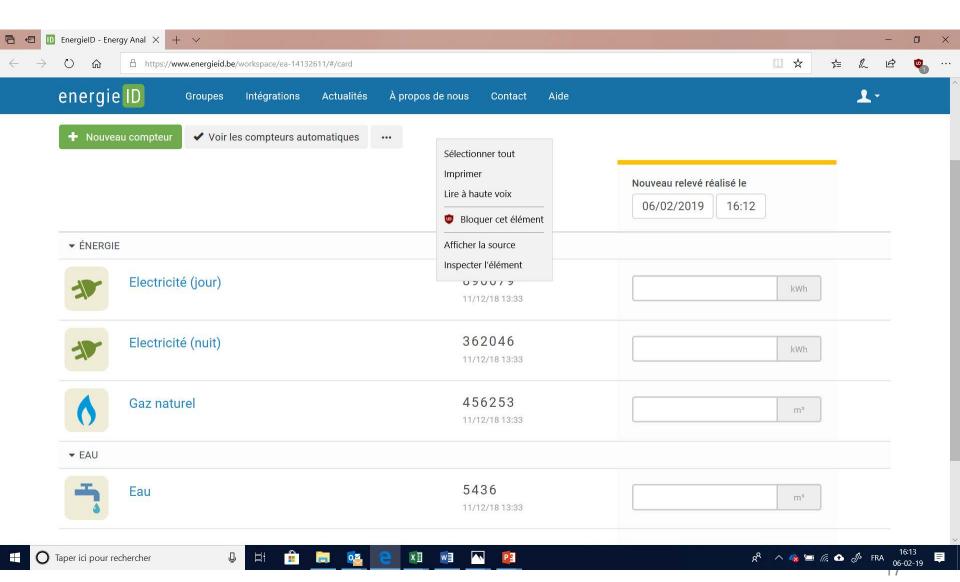


## Une seule condition pour accès au service : Monitoring des consommations.

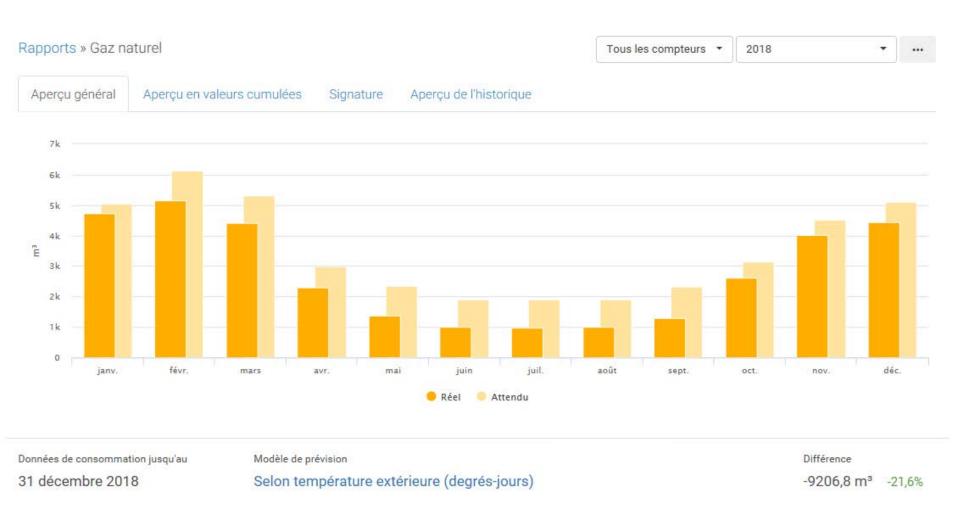
#### Pour 5 raisons:

- a) La méthodologie URE
- b) PEB chauffage (<u>type 1</u> vs <u>type 2</u>)
- c) Certificat PEB <u>bâtiment public</u> (> 250 m²)
- d) PLAGE <u>obligatoire</u> (> 100 000 m<sup>2</sup>)
- e) Permis d'environnement















Stratégie de rénovation



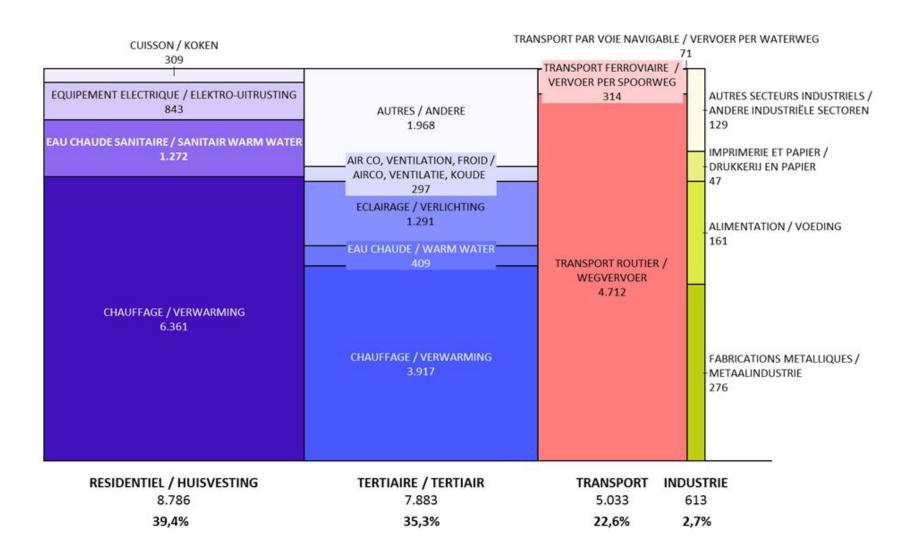
#### Deux objectifs européens :

- → Diminution de 40% de GES d'ici 2030
- → Diminution de 80% à 95% de GES d'ici 2050

#### A l'heure actuelle, le secteur « tertiaire » à Bruxelles :

- → 35,3% de consommation finale énergétique en Région bruxelloise
- → D'un total de +- 75% venant du bâti bruxellois

https://environnement.brussels/etat-de-lenvironnement/rapport-2011-2014/energie/consommation-energetique-totale-et-par-secteur





## Stratégie rénovation

A Bruxelles d'ici 2050 : tendre vers un parc **neutre en énergie** pour le secteur tertiaire.

Stratégie mise en application àpd 2030 selon 3 angles d'attaque :

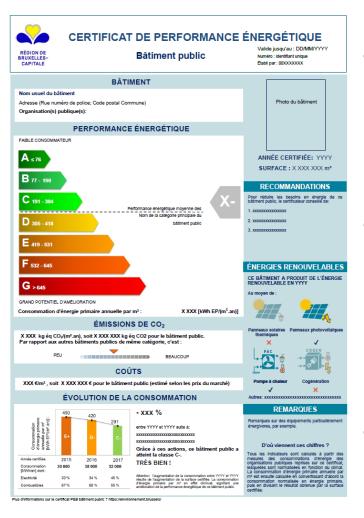
- → Augmentation du taux de rénovation
- → Utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments
- → Amélioration de la qualité de la rénovation

Mise en application àpd 2030





## Qu'est-ce que le certificat PEB bâtiment public ?



- Performance énergétique des (parties de) bâtiments occupés par des organisations publiques
- Doit être affiché à l'entrée de chaque bâtiment dont > 250 m² sont occupés par des organisations publiques
- Doit être renouvelé chaque année

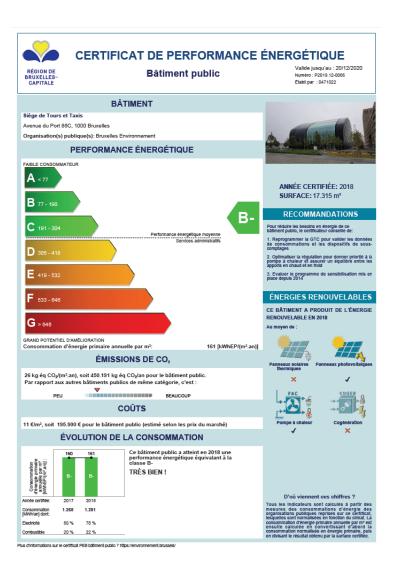
#### Qui est concerné?

- Les organisations publiques qui OCCUPENt un bâtiment dans la RBC
- Organisation publique :
  - Autorité fédérale, communautaire, régionale
  - OIP
  - Personnes morales créées pour satisfaire des besoins d'intérêt général et :
    - Soit gérées de manière majoritaire par des pouvoirs publics
    - Soit financées de manière majoritaire ET récurrente par des pouvoirs publics.



Les ASBL subventionnées, les écoles libres

### Concrètement, ce certificat sert à...

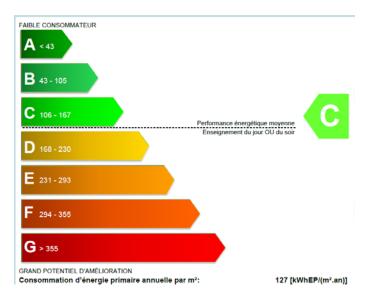


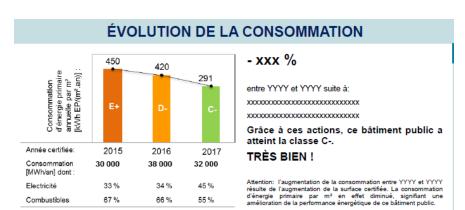
### Connaître la performance énergétique de mon bâtiment

### Est-ce que ma consommation est « normale »?

Par rapport aux autres bâtiments de même catégorie Basée sur mes consommations réelles

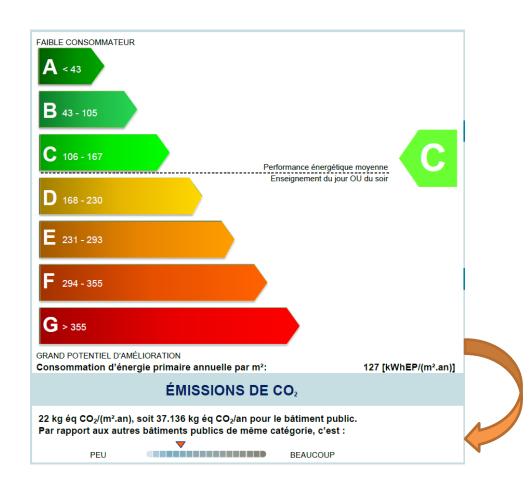
(Consommations normalisées pour tenir compte de l'influence de la météo)





D'une année à l'autre

## Informer les citoyens que consommer de l'énergie, c'est émettre du CO<sub>2</sub>



Conversion de la consommation d'énergie en émission de CO<sub>2</sub>

Pour aller plus loin: <a href="https://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/en-belgique/perception-du-public">https://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/en-belgique/perception-du-public</a>

### Consommer en transparence

Les citoyens paient les consommations d'énergie des organisations publiques. Ils ont donc le droit de connaître la consommation d'énergie de leurs bâtiments

Pour les visiteurs: certificat affiché

#### Pour tous : registre des certificats PEB BP

	environnement Liste des l brussels &	te des bätiments publics disposant d'un certificat PEB bätiment public valide				
Organis public		Catégorie	:			
Nº BCE ≎	ORGANISATION PUBLIQUE ♀	CATÉGORIE ≎	NOM DU BÂTIMENT *	ADRESSE ≎	INDICE D'ÉMISSION DE CO2 [KG ÉQ CO2/(M².AN)]	N PER ÉNI [ (M
0678.485.603	Agence Bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise SA	Services administratifs	ABAE/BAOB	Chaussée de Charleroi 110, 1060 Saint-Gilles	35.65	21
0207.202.193	COMMUNE DE SAINT-JOSSE-TEN- NOODE	Enseignement du jour OU du soir	Académie des beaux-arts et école Joseph Delclef	Rue Potagère 52, 1210 Saint- Josse-ten-Noode	21.83	125
0240.682.635	Commission communautaire flamande	Services administratifs	Admin. Huis Leo II	Boulevard Léopold II 178, 1080 Molenbeek-Saint-Jean	41.86	237
0207.202.193	COMMUNE DE SAINT-JOSSE-TEN- NOODE	Services administratifs	Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode	Avenue de l'Astronomie 12, 1210 Saint-Josse-ten-Noode	52.54	312
0316.380.841	Ministère de la Communauté flamande	13 - Ateliers, centres funéraires, dépôts,	Agence des routes et du trafic	Avenue des Olympiades 10, 1140 Evere	33.44	194
0723.708.783	Agence européenne de défense	Services administratifs	Agence européenne de défense	Rue des Drapiers 17, 1050 Ixelles	57.68	352
0206.734.318	Fedris	Services administratifs	Agence fédérale des risques professionnels	Avenue de l'Astronomie 1, 1210 Saint-Josse-ten-Noode	68.02	407

### Se rendre compte que des améliorations sont possibles

#### RECOMMANDATIONS

Pour réduire les besoins en énergie de ce bâtiment public, le certificateur conseille de:

- Reprogrammer la GTC pour valider les données de consommations et les dispositifs de souscomptages
- 2. Optimaliser la régulation pour donner priorité à la pompe à chaleur et assurer un équilibre entre les apports en chaud et en froid
- 3. Evaluer le programme de sensibilisation mis en place depuis 2014

### Etre éligible pour des subsides/récompenses

LE PACK ENERGIE

Un service professionnel et gratuit pour mettre en oeuvre des mesures d'économie d'énergie

**FEDER** 



#### Comment établir le certificat en une slide

- Le certificat est établi par un certificateur agréé
- L'OP mandate un gestionnaire PEB pour identifier les bâtiments dans le logiciel EPB-Desk & PLAGE
- Le gestionnaire PEB désigne un coordinateur PEB pour préparer les données avec le certificateur:
  - Plans
  - Consommations d'énergie
- Le certificateur visite le bâtiment et encode les données dans le logiciel
- Le certificat est affiché à l'entrée du bâtiment

Le certificat est valable 1 an Pour le renouvellement, il ne faut ré-encoder que les consommations et les modifications

### Etape 1: mandater le gestionnaire PEB



#### Qui?

- Choix de l'OP (interne ou externe, pas de diplôme ou fonction requis)
- L'OP peut mandater un ou plusieurs gestionnaires PEB
- TIP ASBL « communales »: mandater le directeur de l'ASBL et le responsable énergie de la commune

## • Le directeur de l'OP envoie le mandat de gestionnaire

- Formulaire du mandat :https://environnement.brussels/thematiques/batiment-et-energie/obligations/la-performance-energetique-des-batiments-peb/le
- Par mail: <a href="mailto:certibru-publi@environnement.brussels">certibru-publi@environnement.brussels</a>
- BE envoie les identifiants du gestionnaire par mail

## Etape 2: détails administratifs de l'OP



Home → Certification bâtiments publics - Des organismes publics → Detail d'un organisme public

Données générales					
N° UE :	0236.916.956 Statut : ACTIF				
Nom FR:	Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement - Brussels Instituut voor Milieubeheer				
Nom NL:	Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement - Brussels Instituut voor Milieubeheer				
Adresse du siège social :	Gulledelle 100, 1200 Woluwe-Saint-Lambert				
Date de début :	08/03/1989				
Nom court FR:	Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement		•	•	ט
Nom court NL:	Brussels Instituut voor Milieubeheer				
La classe :	Les autorités régionales	•			

### A ne faire qu'une seule fois

# Etape 3: identifier les bâtiments occupés par l'OP dans le logiciel: ajouter un bâtiment





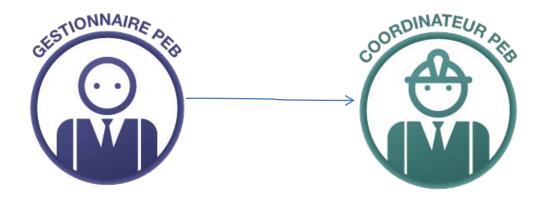
TIP: lire les instructions du message en haut à droite

# Etape 4: le logiciel vous indique si le bâtiment doit être certifié



Rappel automatique envoyé une fois par an

### Etape 5: désigner le coordinateur PEB



Le coordinateur PEB choisit le certificateur et prépare les données nécessaires au certificat, <u>en collaboration</u> avec celui-ci

Info-fiche coordinateur: https://environnement.brussels/sites/default/files/user\_files/if\_coordinateur\_fr.pdf

Données générales à préparer (Annexe 1): <a href="https://environnement.brussels/thematiques/batiment-et-energie/obligations/la-performance-energetique-des-batiments-peb/le">https://environnement.brussels/thematiques/batiment-et-energie/obligations/la-performance-energetique-des-batiments-peb/le</a>

Autres données à préparer: plans du bâtiment, consommations d'énergie

# Etapes 6 à 8: récolter et encoder les données dans le logiciel

Par le certificateur, en collaboration avec le coordinateur Sur base du protocole édicté par BE

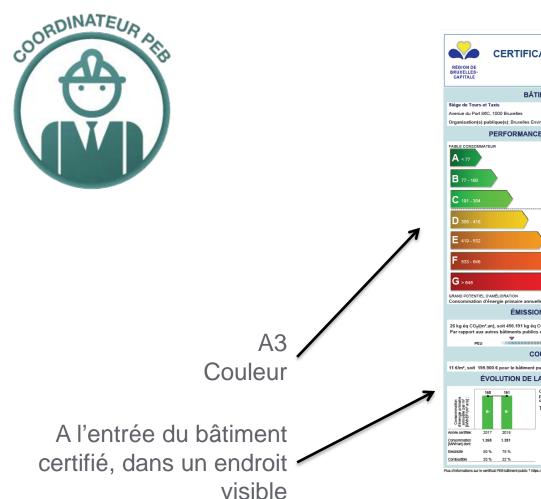


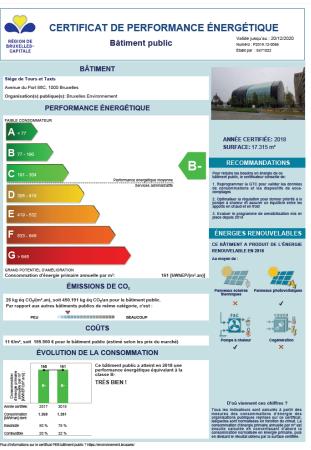


## Liste des certificateurs agréés:

https://app.bruxellesenvironnement.be/listes/ ?nr list=PEB 012

### Etapes 9 et 10: transmettre le certificat aux OP et l'afficher





#### Pour vous aider

- > Obligations
  - » La performance énergétique des bâtiments (PEB)
    - ▶ Chauffage et Climatisation + PEB
    - ▶ Travaux PEB
    - ▶ Le certificat PEB
      - Vous voulez vendre ou louer votre bien?
      - Vous voulez louer ou acheter un bien
      - Le certificat PEB Batiment public
        - · Qu'est-ce que le certificat batiment public
        - Vous êtes un organisme public
      - Les certificateurs agréés +
      - Législation
      - Le registre des



certibru-publi@environnement.brussels

https://environnement.brussels/thematiques/batiment-etenergie/obligations/la-performance-energetique-desbatiments-peb/le





La réglementation chauffage et climatisation PEB

Div. Energie, air, climat et bâtiments durables Dpt. Installations techniques PEB et PLAGE

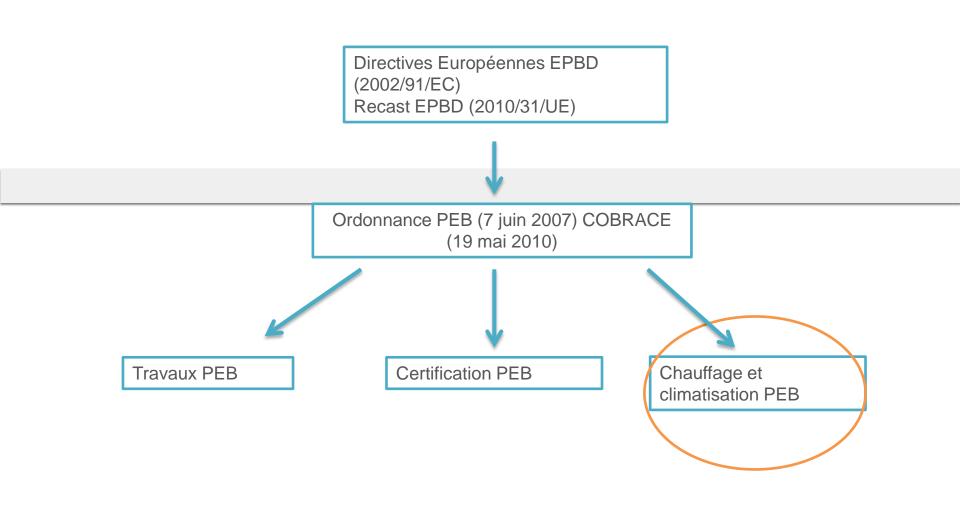




- Réglementation chauffage et climatisation PEB révisée
- Qui est responsable?
- Quels appareils sont concernés?
- J'ai une chaudière...
- Changer la chaudière
- Le cas de la chaudière raccordée à un conduit collectif
- Helpdesks



## RÉGLEMENTATION RÉVISÉE





## RÉGLEMENTATION RÉVISÉE



Réglementation chauffage PEB ARGB 3/06/2010

Entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2011



Réglementation climatisation PEB ARGB 15/12/2011

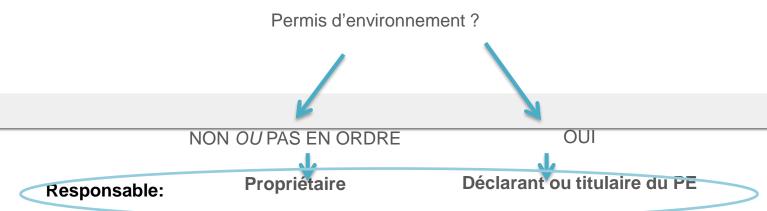
Entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> septembre 2012



ARGB Actes 21/06/2018
Entrée en vigueur 1er janvier 2019



## **QUI EST RESPONSABLE?**



Le bail peut mentionner que le **contrôle périodique PEB** est à <u>charge</u> du **locataire** 



# FOCUS sur la partie concernant les systèmes de chauffage



## **QUELS APPREILS SONT CONCERNÉS?**

- Les systèmes de chauffage sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale
- Comprenant une ou plusieurs CHAUDIÈRE(S),
  - d'une puissance nominale supérieure à 0 kW, et plus 20 kW
  - fonctionnant avec un combustible LIQUIDE OU GAZEUX,

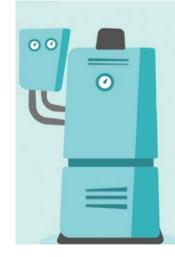


NEW = ET LES CHAUFFE-EAU ALIMENTÉS AU GAZ

⇒ **PAS** : Poêle à pellets, convecteurs gaz, cogénération, chauffage électrique, pompes à chaleur



## J'AI UNE CHAUDIÈRE....



# Tant qu'elle fonctionne bien, on ne doit rien y faire

A. Vrai

B. Faux



## J'AI UNE CHAUDIÈRE....



Tant qu'elle fonctionne bien, on ne doit rien y faire

<del>A. Vrai</del>

B. Faux



## J'AI UNE CHAUDIÈRE...



Que dois-je faire alors?

Faire réaliser un contrôle périodique PEB

Par un technicien chaudière PEB

Tous les 2 ans pour un appareil au gaz Chaque année s'il s'agit d'un appareil au mazout



## J'AI UNE CHAUDIÈRE...



Je fais comment pour trouver le bon professionnel qui est agréé par Bruxelles Environnement?

#### LA LISTE DES PROFESSIONNELS AGREE

- Liste des techniciens chaudières PEB L (chaudières mazout)
- <u>Liste des techniciens chaudières PEB GI</u> (chaudières ou chauffe-eau gaz hormis les appareils qui nécessitent un réglage du débit d'air comburant ET du débit de gaz)
- Liste des techniciens chaudières PEB GII (tous types de chaudières ou chauffe-eau gaz)

https://environnement.brussels/thematiques/batiment/laperformance-energetique-des-batiments-peb/liste-desprofessionnels-agrees-de



## J'AI UNE CHAUDIÈRE...



C'est quoi le contrôle périodique PEB?

#### **ENTRETIEN**



vérification des exigences de bon fonctionnement

**BONUS**: vérification dans le cadre de la conversion **L/H** gaz pauvre→ riche

Résultat noté sur une attestation



## L'ENTRETIEN COMPRIS DANS LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE PEB



Les actions minimales effectuées lors de l'entretien d'une chaudière ou d'un chauffe-eau sont:

- la vérification de l'état général de l'appareil;
- le dépoussiérage de l'appareil et le nettoyage du corps de chauffe et des surfaces d'échange en contact avec les gaz de combustion ;
- la vérification et, si nécessaire, le nettoyage, du conduit d'évacuation de gaz de combustion et d'amenée d'air comburant (vérifier un justificatif dans le cas d'un conduit collectif)
- la vérification de l'évacuation des condensats des chaudières à condensation et, si nécessaire, le nettoyage et le remplissage du siphon;
- et, uniquement pour les systèmes de type 1 : la vérification de l'état et du fonctionnement des parties accessibles tels que le circulateur, pression dans le circuit de chauffage et absence de fuite, les vannes, les purgeurs d'air, pression dans le vase d'expansion, ...



### LES EXIGENCES DE BON FONCTIONNEMENT COMPRISES DANS LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE PEB

- 1. Etat (extérieur)des conduits d'évacuation des gaz de combustion et des conduits d'amenée d'air comburant
- 2. Dépression dans le conduit d'évacuation des gaz de combustion (appareils B1)
- 3. Orifices de mesures de combustion
- 4. Exigences relatives à la combustion et aux émissions des chaudières et des chauffe-eau en fonctionnement = rendement, CO,..
- 5. Ventilation du local où se trouve au moins un chauffe-eau gaz ou une chaudière
- 6. Teneur en CO dans l'ambiance du local où se trouve au moins un chauffe-eau gaz ou une chaudière
- 7. Dispositifs de sécurité



### BONUS DANS LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE PEB: VÉRIFICATION DE LA COMPATIBILITÉ AU GAZ H

La révision de la réglementation chauffage PEB a tenu compte du changement du gaz distribué en région de Bruxelles-Capitale prévu entre 2020 et 2024 (passage du gaz L, dit « gaz pauvre » au gaz H, dit « gaz riche »).

technicien chaudière PEB vérifie, si l'appareil au gaz est compatible au gaz H.

Le technicien chaudière PEB peut effectuer le réglage d'une chaudière ou d'un chauffe-eau pour autant qu'il maîtrise la technique du réglage de cet appareil, qu'il respecte les prescriptions du fabricant, les exigences de la réglementation chauffage PEB et, pour les appareils alimentées au gaz, les codes de conduite du secteur gazier. <a href="https://www.aardgasconversie.be/fr/">https://www.aardgasconversie.be/fr/</a>



# IL SERAIT PEUT-ÊTRE TEMPS DE CHANGER CETTE CHAUDIÈRE...



J'accoste mon voisin chauffagiste, il me replace plus ou moins la même chaudière mais en neuf et l'affaire est réglée...

- A. VRAI
- B. FAUX



# IL SERAIT PEUT-ÊTRE TEMPS DE CHANGER CETTE CHAUDIÈRE...



J'accoste mon voisin chauffagiste, il me replace plus ou moins la même chaudière mais en neuf et l'affaire est réglée...

A. VRAI

B. FAUX



- S'il s'agit d'une chaudière raccordée à un conduit individuel
- →II n'est plus permis de placer une chaudière atmosphérique (B1)



- Il faudra mener une réflexion par rapport à la puissance que vous avez réellement besoin
- → Il faut réaliser une note de dimensionnement
- Il faudra prévoir une bonne régulation de votre système
- → Des vannes thermostatiques sur tous les radiateurs et un thermostat programmable (par jour, absences, etc)
- Il faudra documenter votre système:
- → Constituer un carnet de bord
- Une chaudière efficace c'est bien, mais il ne faut pas perdre la chaleur sur le chemin vers les radiateurs
- → Isolation des conduits



Après la mise en service, je prends une photo et je demande ma prime à Bruxelles Environnement A.VRAI

B. FAUX





Après la mise en service, je prends une photo et je demande ma prime à Bruxelles Environnement

A.VRAI

#### **B. FAUX**





Que dois-je faire alors?

Après la mise en service, il faut faire réaliser une réception

PEB par un conseiller chauffage PEB type 1 ou type 2



Je fais comment pour trouver le bon professionnel qui est agréé par Bruxelles Environnement?

#### LA LISTE DES PROFESSIONNELS AGREE

- → Réception PEB (des systèmes de chauffage avec une seule chaudière d'une puissance inférieure ou égale à 100 kW)
  - Liste des conseillers chauffage PEB de type 1
- Réception PEB (de tous les systèmes de chauffage) et Diagnostic chauffage PEB (des systèmes de chauffage avec une chaudière de plus de 100 kW ou plusieurs chaudières)
  - Liste des conseillers chauffage PEB de type 2

https://environnement.brussels/thematiques/batiment/laperformance-energetique-des-batiments-peb/liste-desprofessionnels-agrees-de

C'est quoi une réception PEB?

Vérification des exigences de bon fonctionnement

+

Vérification des exigences système (efficacité énergétique et gestion)

Résultat noté sur une attestation



# LES EXIGENCES 'SYSTÈME' COMPRISES DANS LA RÉCEPTION PEB

- 1. Exigences de **comptage énergétique** (dépend de la puissance, nombre d'unités PEB desservies, débit d'air, etc)
- 2. Comptabilité énergétique (àpd 100kW)
- 3. Documents relatifs au système de chauffage : carnet de bord, liste chaudières ...
- 4. Note de dimensionnement des chaudières
- 5. Calorifugeage des conduits et accessoires du système de chauffage
- 6. Régulation des systèmes de chauffage
- 7. Partitionnement de la distribution d'eau de chauffage et d'air
- 8. Variation du débit d'air neuf selon l'occupation réelle
- 9. Récupération de chaleur sur les unités de ventilation double flux







Même si ce n'est pas une obligation que votre chaudière soit placée par un professionnel agréé, il est conseillé d'impliquer un conseiller chauffage PEB dès le début.

REMARQUE: dans le cadre des primes énergie, il faut l'attestation de réception PEB + que l'installateur soit certifié CERGA ou bien qu'il y ait eu un contrôle par un organisme CERGA

Le plus simple est que l'installateur soit conseiller chauffage PEB + certifié CERGA



## LE CAS DES CHAUDIÈRES RACCORDÉES SUR UN CONDUIT COLLECTIF

 S'il s'agit du remplacement d'une chaudière atmosphérique B1 raccordée à un conduit collectif, il est encore permis de placer une chaudière B1.

Même si dans l'idéal, il est mieux de changer toutes les chaudières vers une technologie plus performante.

 Réaliser et tenir à jour une liste de toutes les chaudières et chauffe-eau raccordés au conduit collectif.

- Prévoir une inspection et si nécessaire le nettoyage du conduit collectif tous les 5 ans.
- Infofiche



### Professionnels agréés chauffage PEB : helpdesk chauffage PEB <a href="https://epbverwarmingbru.be/fr/">https://epbverwarmingbru.be/fr/</a>

Autres professionnels:
 facilitateur bâtiment durable
 0800 85 775 ou facilitateur@environnement.brussels

#### Page web:

https://environnement.brussels/thematiques/batiment/la-performance-energetique-des-batiments-peb/chauffage-et-climatisation-peb



# **MERCI POUR VOTRE ATTENTION**



# POUR INFO RÉSUMÉ DES ACTES

- Réception PEB du système de chauffage
  - lors du (rem)placement d'une chaudière
  - réalisé par un conseiller chauffage PEB (type 1 ou type2)
  - vérification de toutes les exigences relatives au bon fonctionnement de(s) appareil(s) et les exigences relatives à la performance et la gestion du système
- Contrôle périodique PEB de l'appareil
  - tous les 2 ans pour les appareils au gaz et tous les ans pour les appareils au combustible liquide (avant: tous les 3 ans)
  - lors du placement d'un chauffe-eau
  - lors d'une intervention sur la partie combustion
  - réalisé par un technicien chaudière PEB (GI, GII ou L)
  - vérification des exigences de bon fonctionnement de l'appareil + compatibilité gaz H+ ENTRETIEN
- Diagnostic PEB du système de chauffage type 2
  - tous les 5 ans (avant: 15 ans)
  - réalisé par un conseiller chauffage PEB type2
  - vérification de certaines exigences systèmes et évalue le système
    - Il ne faut pas réaliser de diagnostic PEB si le système est repris dans un PLAGE ou s'il y a un audit énergétique dans le cadre d'une permis d'environnement datant de moins de 5 ans.



# POUR INFO RÉSUMÉ DES EXIGENCES

		Exigences techniques					
L	1	Etat des conduits d'évacuation des gaz de combustion et des conduits d'amenée d'air comburant					
de bon ement	2	Dépression dans le conduit d'évacuation des gaz de combustion					
de	3	Orifices de mesures de combustion					
Exigences de bol	4	Exigences relatives à la combustion et aux émissions des chaudières et des chauffe-eau en fonctionnement					
ger	5	Ventilation du local où se trouve au moins un chauffe-eau gaz ou une chaudière					
Exig		Teneur en CO dans l'ambiance du local où se trouve au moins un chauffe-eau gaz ou une chaudière					
	7	Dispositifs de sécurité des chauffes-eau gaz et des chaudières					
es es	8	Exigences de comptage énergétique					
due		Comptabilité énergétique					
nnic rstè	10	Documents relatifs au système de chauffage : carnet de bord, liste chaudières					
sch sy iffa	11	Note de dimensionnement des chaudières					
ces technics aux systè	12	Calorifugeage des conduits et accessoires du système de chauffage					
Ces s	13	Régulation des systèmes de chauffage					
Jeno iveg de	14	Partitionnement de la distribution d'eau de chauffage et d'air					
Exigences techniques elatives aux systèmes de chauffage	15	Variation du débit d'air neuf selon l'occupation réelle					
Б	16	Récupération de chaleur sur les unités de ventilation double flux					





#### Isolation



Bien isoler son logement vous permettra de moins chauffer en hiver.

#### Chauffage



Les coûts les plus importants de votre facture énergétique.

#### **Audit**



Détecter les points faibles et les points forts de votre habitation



Audit	A1	Audit énergétique / Energieaudit			
	B1	Isolation du toit / Dakisolatie			
Isolation	B2	Isolation des murs / Isolatie van buitenmuren			
Isolatie	В3	Isolation du sol / Vloerisolatie			
	B4	Vitrage superisolant / Superisolerende beglazing			
	B5	Ventilation mécanique / Mechanische ventilatie			
	C1	Chaudière à condensation au gaz / Verwarmingsketel			
	C2	Convecteur gaz / Efficiënte gasconvector			
	C3	Régulation thermique / Temperatuurregeling			
Chaleur	C4	Pompe à chaleur – chauffage / Warmtepomp - Verwarming			
Warmte	C5	Pompe à chaleur – ECS / Warmtepomp - SWW			
	C6	Tubage cheminée collective / Verbuizing van collectieve schoorsteen			
	<b>C7</b>	Chauffe-eau solaire / Zonneboiler			
NE	C8	Contrôle périodique / Periodieke controle			



### → Pour qui?

- → Tout le monde! Copropriétés (ACP, résidences,...), ASBL, entreprises publiques / privées, écoles, AIS, SISP, communes, pouvoir fédéral, UE, CPAS, Fonds du Logement, pays, régions, Fédération Wallonie-Bruxelles, Communauté Flamande
- → Tous les bâtiments situés en Région de Bruxelles-Capitale
- → Bâtiment de plus de 10 ans (sauf pour les primes pour les pompes à chaleur et le solaire thermique)
- ★ Réalisé par des entrepreneurs professionnels



### → Montant de la prime

- ★ Catégories A, B et C
- ★ Catégorie C = montant le plus élevé = pour les services à la collectivité
- **→** Ex: isolation toiture = 40 € de primes par m<sup>2</sup>

### → Catégorie C = Services à la collectivité

- ★ Crèches
- **→** Ecoles
- → Institutions d'accueil (pers. âgées/handicaps)
- → Institutions d' hébergement (pers. âgées/handicaps)
- ★ Complexes sportifs
- ★ Entreprises de travail adapté
- → Pouponnières et maisons maternelles



#### En fonction de votre code NACEBEL!

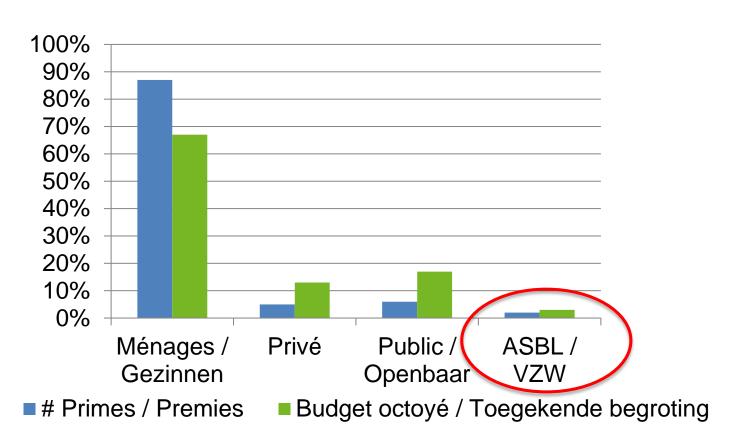
Crèche et centre d'accueil petite enfance	Code Nacebel 88911
Établissements scolaires (seulement école maternelle, primaire et secondaire)	Code Nacebel : 851, 852, 853 (à l'exception de 8532901)
Universités et Hautes Ecoles	Code Nacebel : 85421 et 85422
Institution d'accueil des personnes âgées ou porteuses d'un handicap	Code Nacebel 88102, 88103, 88104, 88991, 88992 et 88995
Institution d'hébergement des personnes âgées ou porteuses d'un handicap	Code Nacebel 87101, 872 et 873
Complexes sportifs	Code Nacebel 931
Entreprises de travail adaptés	Code Nacebel 88995
personnes âgées ou porteuses d'un handicap  Institution d'hébergement des personnes âgées ou porteuses d'un handicap  Complexes sportifs	88104, 88991, 88992 et 88995  Code Nacebel 87101, 872 et 873  Code Nacebel 931

https://environnement.brussels/thematiques/batiment-et-energie/primes-et-incitants/primes-et-autres-avantages-pour-les-ecoles-et



2017 = 7.642 PRIMES = 11.960.607 €

Comparaison de la répartition des primes par secteur (2017)







OU OF



OU OF



#### PRIMES-PREMIES@ENVIRONNEMENT.BRUSSELS



FORMULAIRE DE DEMANDE



ATTESTATION DE RECEPTION

**Рното**ѕ



FACTURES DÉTAILLÉES +PREUVES DE PAIEMENT



Surface:



Total: 1136.51

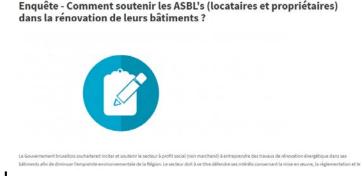
DOCUMENTS TECHNIQUES





#### **→** Conclusion:

- → Attention à la catégorie A ou C
- → Peu de demandes d'ASBL → Pourquoi ?
- → BRUXEO peut vous aider!
- Freins à l'introduction ? Faites-le nous savoir !



**Enquête:** <a href="https://www.bruxeo.be/fr/enquête-comment-soutenir-les-asbls-locataires-et-propriétaires-dans-la-rénovation-de-leurs-bâtiments">https://www.bruxeo.be/fr/enquête-comment-soutenir-les-asbls-locataires-et-propriétaires-dans-la-rénovation-de-leurs-bâtiments</a>

★ Rdv BRUXEO 16 mars à BE concernant les primes énergie



### → Pour qui ?

- → Indépendants, TPE et PME
- **→** ASBL
- ★ Services à la collectivité gérés par un pouvoir public

### → Conditions d'éligibilité

- → Situé en Région de Bruxelles-Capitale
- → Bâtiment de plus de 10 ans
- ★ Locaux à 100% professionnels
- → Diagnostic énergétique du bâtiment (notamment BRUXEO)
- ★ Réalisé par des entrepreneurs professionnels



- → Postes non couverts par les primes énergie
  - **→** Relighting
  - → Isolation conduit chauffage
  - ★ Equipements énergétiquement perfomants des cuisines des collectivités
  - → Optimalisation des installations de chauffage
  - → Protection solaire
  - Toitures vertes
  - **+** ...

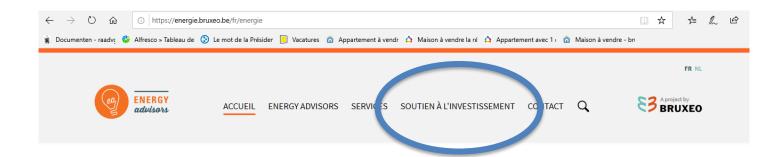


- → Montant min. des travaux éligibles (TTC): 1.000 €
- → Plafond (TTC): 15.000 € par demandeur par année civile
- → Montant du soutien :
  - ♦ 40% de la facture des travaux < 50 ETP.
    </p>
  - → 30% de la facture des travaux pour les autres
- → Demande de promesse de prime avant les travaux



#### ! Tous les documents disponibles sur :

https://energie.bruxeo.be/fr/soutien-à-linvestissement-pour- le-secteur-à-profit-social-bruxellois







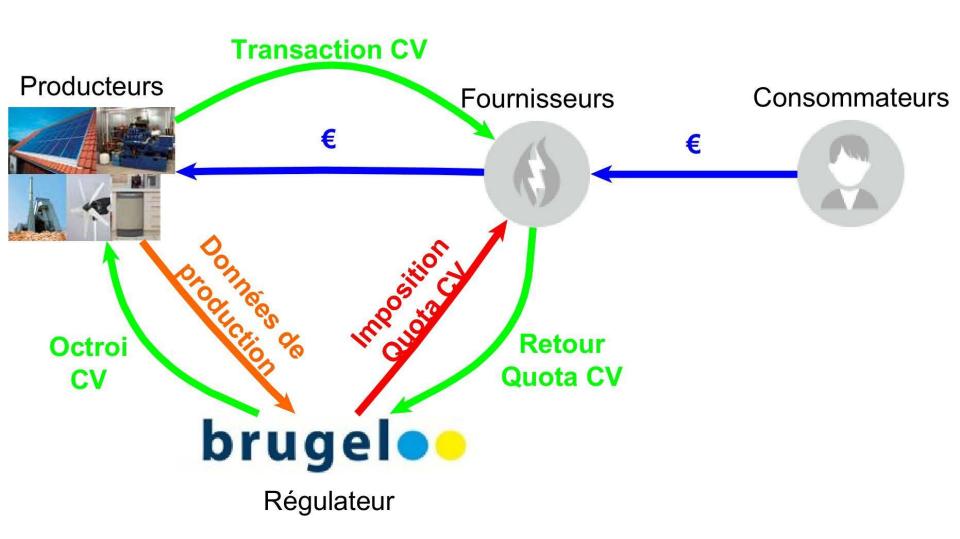






- → Soutien à la production d'électricité « verte »
- **→** Technologies
  - → Photovoltaïque
  - → Cogénération gaz/biomasse
  - **→** Eolien
  - **→** Hydroélectrique
- → Installations certifiées = 10 ans d'éligibilité aux CV
  - → photovoltaïques <= 10 kWc : dispensées de certification</p>







### → Jusqu'au 31/5/2020 ?

Coefficient Multiplicateur et Taux d'Octroi								
Installation consommant du carburant								
Technologie		Conditions	Coefficient Multiplicateur	Octroi (CV)				
	Biomasse  Au gaz naturel	/	1	En fonction du				
Installation de	Au gaz naturel sous certaines conditions*	Pe ≤ 15 kWe	6,3	rendement et de				
cogénération		15 kWe < Pe ≤ 50 kWe	3	l'économie de				
		50 kWe < Pe < 200 kWe	2	CO2				
	Conditions	Pe ≥ 200 kWe	1,5	1				
Installation ne consommant pas de carburant								
Technologie		Conditions	Coefficient Multiplicateur	Taux d'Octroi (CV/MWh)				
Taux de base			T I	1,81				
	,	Pe ≤ 5 kWc	1,65	3				
Photovoltaïque	/	Pe > 5 kWc	1.22	2.4				
	Intégrées en usine à	des éléments de construction	1,32	2,4				
Éolienne	/	/		1,81				
Hydroélectrique	/	/	1					

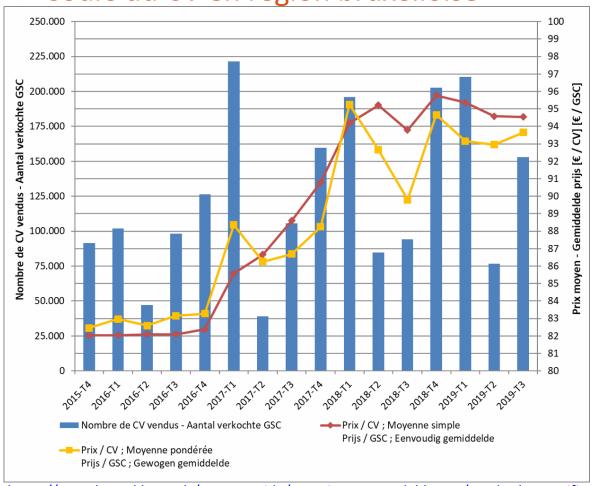


★ A partir du 1/6/2020 ? (nouvelles installations uniquement)

	Unité	Valeur						
Catégorie de puissance	kWc	≤ 6	]6-12]	]12-50]	]50-100]	]100-250]	> 250	
Coefficient Multiplicateur								
Coefficient Multiplicateur	-	1,375	1,155	1,155	0,935	0,880	0,770	
Taux d'octroi	CV / MWh	2,5	2,1	2,1	1,7	1,6	1,4	

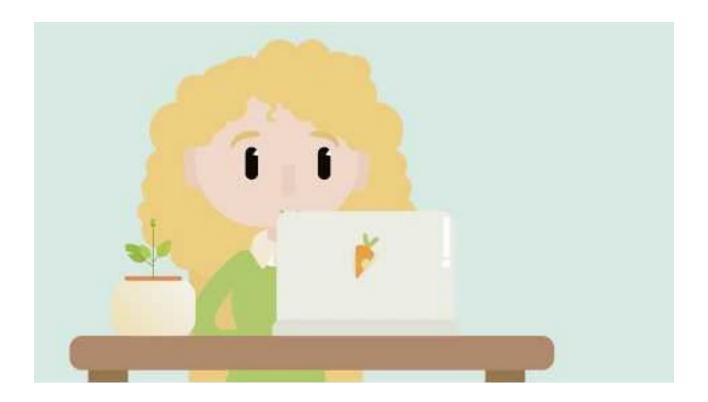


### → Cours du CV en région bruxelloise





#### → Vendre ses CV



https://www.brugel.brussels/acces rapide/energies-renouvelables-11/vendre-les-certificats-verts-38



### **Conclusion Aides financières**

- → Selon votre projet de rénovation 3 choix :
  - → Prime énergie de Bruxelles Environnement
  - → Soutien à l'investissement de BRUXEO
  - → Panneau photovoltaïque ou cogénération mécanisme de CV

- ★ Autres sources de financement possible :
  - → COCOM, COCOF, FEDER, VIPA, FOCI, ...

Dans tous les cas, BRUXEO peut vous guider dans les choix énergétiques et financiers.

# Merci!



ENERGY advisors

Présentation inspirée du facilitateur URE non marchand de Wallonie (UNIPSO)







Kelly Timperman
Tel: 02/210.53.09
energie@bruxeo.be